

Communiqué

**POUR DIFFUSION IMMÉDIATE
CNW CODE 70 et 39 + service aux hebdomadaires**

PARACHÈVEMENT DE L'AUTOROUTE 35

INAUGURATION D'UN TRONÇON DE L'AUTOROUTE 35, ENTRE SAINT-JEAN-SUR-RICHELIEU ET LA ROUTE 133, À SAINT-SÉBASTIEN

Longueuil, le 17 octobre 2014 - Le premier ministre du Québec, M. Philippe Couillard, le ministre des Transports du Québec et ministre responsable de la région de Montréal, M. Robert Poëti, ainsi que le Leader du gouvernement au Sénat, M. Claude Carignan, ont procédé aujourd'hui à l'inauguration d'un tronçon de l'autoroute 35, entre Saint-Jean-sur-Richelieu et la route 133, à Saint-Sébastien. À cette occasion, ils étaient accompagnés du gouverneur du Vermont, M. Peter Shumlin, et du ministre de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec et ministre responsable de la région de l'Estrie, M. Pierre Paradis.

« Le gouvernement du Québec a entrepris en janvier 2009 la construction de l'autoroute de la Vallée-des-Forts en Montérégie. Le parachèvement de cette autoroute est important pour terminer le trait d'union de près de 500 km entre Montréal et Boston, et pour faire du lien autoroute 35-Interstate 89 un véritable corridor de commerce entre le Québec et la Nouvelle-Angleterre », a affirmé le premier ministre Philippe Couillard.

« L'autoroute 35 permettra de séparer la circulation locale et de transit de la route 133, ce qui signifie que cette route sera plus sécuritaire et que ses riverains auront une meilleure qualité de vie. Par ailleurs, elle permettra de réduire le temps de parcours entre les communautés près de la frontière américaine et Montréal », a souligné M. Robert Poëti.

Jusqu'à maintenant, environ 200 millions de dollars ont été investis dans le parachèvement de l'autoroute 35. Le financement de ce projet fait l'objet d'une entente entre le gouvernement du Canada et le gouvernement du Québec.

« Le gouvernement du Canada est fier d'investir au parachèvement de l'autoroute 35 en Montérégie. Cet investissement favorisera non seulement les échanges économiques entre le Canada et les États-Unis, mais améliorera aussi la sécurité des usagers ainsi que la circulation au poste frontalier de Saint-Armand », a soutenu M. Carignan.

Désormais, les usagers de la route voulant se rendre aux États-Unis pourront emprunter l'autoroute 35 à partir de l'autoroute 10, à Carignan, jusqu'à Saint-Sébastien, soit sur une distance de 42 km. Par la suite, ils devront emprunter la route 133, sur une distance de 17 km, jusqu'à la frontière américaine, au poste frontalier de Saint-Armand, qui mène à l'Interstate 89.

« Le Vermont est notre voisin immédiat et le troisième partenaire commercial du Québec aux États-Unis. L'autoroute 35 vient assurer le maintien de la fluidité vers la frontière, ce qui entraînera des répercussions bénéfiques sur le commerce et le tourisme », a conclu le premier ministre.

– 30 –

Sources :

Harold Fortin

Directeur des communications et
porte-parole du premier ministre
Cabinet du premier ministre
Tél. : 418 643-5321

Valérie Rodrigue

Attachée de presse
Cabinet du ministre des Transports et
ministre responsable de la région de Montréal
Tél. : 418 643-6980

Vincent Rabault

Attaché de presse
Cabinet du ministre de l'Infrastructure, des Collectivités
et des Affaires intergouvernementales et ministre de
l'Agence de développement économique du Canada
pour les régions du Québec
Tél. : 613 943-1838

Pour information :

Direction de l'Est-de-la-Montérégie
Ministère des Transports
Tél. : 450 677-8974